

honorables députés admettront que cette question doit être étudiée attentivement, non pas seulement en raison de l'endroit dont il s'agit — j'espère que ce sera une des raisons, puisqu'il s'agit de ma circonscription — mais parce qu'il y va de l'intérêt général du pays tout entier. Je ne crois pas qu'il y en ait parmi nous qui désirent voir l'Office gêné dans son action ou paralysé.

Je vais communiquer ce petit bout de papier, que j'ai en main, au secrétaire d'État, afin que celui-ci puisse l'étudier. Il constatera qu'on s'est borné à ajouter, devant le montant stipulé de 100 millions, les mots: «au moins». Cela transforme les 100 millions en minimum. J'assure au secrétaire d'État qu'il peut très bien rayer mon nom et insérer le sien à la place, s'il estime que c'est raisonnable.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je ne crois pas que le Règlement m'y autorise, mais je puis, sans doute, insérer le nom de mon honorable ami de Gloucester.

**L'hon. M. Flemming:** Ce serait tout à fait régulier. Je tiens avant tout à ce que l'instrument soit efficace, et que les provinces de l'Atlantique puissent avoir une chance supplémentaire de mettre en valeur leurs ressources, restées jusqu'ici sous-développées. C'est là mon unique intérêt. C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet. Je suis le premier à admettre qu'il aurait été plus opportun de faire ces remarques au cours de l'examen de l'article 16, mais je ne doute pas que dans les circonstances...

**L'hon. M. Pickersgill:** A vrai dire, je suis heureux d'avoir cet avis.

**L'hon. M. Flemming:** Au cas où les honorables représentants, et tout particulièrement le secrétaire d'État, se demanderaient ce que j'ai voulu dire quand j'ai proposé au gouvernement d'aviser à d'autres modifications, je songeais à la suppression pure et simple de la date d'expiration, le 24 janvier 1969. Je partage l'avis exprimé par le secrétaire d'État au sujet des propos de mon honorable ami de Pictou sur le rôle que l'Office d'expansion économique de la région atlantique peut jouer dans le nouveau ministère de l'Industrie, en ce qui concerne le développement régional. Je suis sûr que le ministre de la Production de défense qui, je n'en doute pas, sera le ministre de l'Industrie, serait le premier à dire qu'il est opposé au double emploi. A mon sens, si cet office était constitué et obtenait les renseignements voulus, la création d'un autre organisme devant simplement répéter ce qui a déjà été fait constituerait un double emploi à plus d'un égard. Je suis de ceux qui estiment que la mise en valeur des ressources des provinces

[L'hon. M. Flemming.]

atlantiques n'a pas été portée aussi loin qu'elle aurait dû l'être. On trouve, me dit-on dans la circonscription de mon honorable ami de Charlotte un énorme gisement d'étain. Nul doute que l'Office s'y intéressera également de très près. Voilà, sauf erreur, un autre produit que le Canada importe; le problème de notre balance des paiements surgit donc une fois de plus.

**L'hon. M. Pickersgill:** L'honorable représentant me permettrait peut-être de l'interrompre un instant. Je voudrais demander au comité s'il consentirait à siéger un peu plus longtemps ce soir, afin d'étudier les articles qui ne prêtent pas à discussion et de permettre à d'autres députés de proposer des amendements, ce qui nous permettrait d'avancer un peu plus demain. Ce n'est qu'une suggestion de ma part. Étant donné que la plupart des députés des provinces de l'Atlantique sont ici, le comité serait peut-être disposé à prolonger la séance un peu.

**Des voix:** D'accord!

**L'hon. M. Flemming:** Je n'y vois pas d'inconvénient particulier, mais un représentant très distingué des provinces Maritimes nous a dit qu'il aimerait que l'article 1 soit laissé en suspens.

**L'hon. M. Pickersgill:** On pourrait le réserver et passer à d'autres. Je n'imaginai pas que l'on pourrait faire toute la besogne ce soir, car je sais qu'un ou deux articles devront attendre à demain pour être adoptés, mais si l'on pouvait avancer en adoptant les articles non contentieux, ce serait autant de fait.

**L'hon. M. Flemming:** Si je puis terminer mes observations au sujet des articles non contentieux comme les appelle l'honorable député, mais peut-être suis-je en ce moment le représentant le plus désobligeant de cette assemblée à propos de ce projet de loi, et si le ministre parvenait à se débarrasser de moi, il pourrait avoir la certitude que demain tout irait comme sur des roulettes. Je parlais de la question de l'expansion régionale qui relève du nouveau ministère de l'Industrie. Je me perds un peu. Mon collègue, l'honorable député de Royal, s'en fiche peut-être, mais je suis de ceux qui estiment que le ministère de l'Industrie peut remplir un rôle. Cependant, je crains un peu qu'il empiète sur les fonctions de l'entreprise privée. Je crois que le gouvernement devrait collaborer avec celle-ci plutôt que de lui faire concurrence. Ceci dit, je me tairai, parce que j'ai bénéficié des bonnes grâces du président à ce propos.

**Des voix:** Dix heures!

**L'hon. M. Flemming:** Il y a une autre chose que j'aimerais dire.